

Création de centres d'excellence

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3807 - Lundi 29 février 2016 - Prix : 10 DA

Lutte antiterroriste

Deux casemates détruites à Boumerdès et Constantine

Page 24

L'Algérie enregistre 50 000 nouveaux cas par an

Le nombre de cancers en augmentation inquiétante

Page 2

Daech, un anachronisme

Par Mohamed Habili

Dans les années 1990, c'était en Algérie que se jouait le sort du Maghreb, et sans doute aussi par la même occasion celui du monde arabe. De l'issue de ce qu'il est convenu un peu trop hâtivement d'appeler la guerre civile en Algérie, dépendait non seulement la stabilité de nos voisins, plus particulièrement celles du Maroc et de la Tunisie, pour la multiplicité et l'étroitesse des liens qui nous unissent à eux, mais même ce qu'il allait advenir d'eux dans l'immédiat. Autant dire le jour d'après la prise de pouvoir des islamistes ici même. On se souvient peut-être que le monarque marocain de l'époque, Hassan II, était pour laisser les islamistes radicaux du FIS exercer le pouvoir – du moment qu'ils avaient remporté les élections – non par sympathie pour eux, mais juste pour que le monde puisse constater sur une expérience concrète s'il était possible de composer ou non avec eux. Pour savoir, comme on aimait dire à l'époque, si l'islamisme, lequel à cette époque n'avait nulle part dans le monde arabe accédé au pouvoir, était oui ou non soluble dans la démocratie. Bien entendu, Hassan II faisait seulement semblant de ne montrer qu'un intérêt purement intellectuel à la chose, c'est-à-dire au drame algérien qui se préparait.

Suite en page 3

Le SG du FLN ne croit pas au message d'apaisement d'Ouyahia

Saadani prévoit un remaniement ministériel pour mars

La première rencontre nationale des étudiants du Front de libération nationale était une occasion pour Amar Saadani, secrétaire général du parti, de confirmer une nouvelle fois son désaccord sur le plan politique avec Ahmed Ouyahia, Sg par intérim du RND, malgré les messages d'apaisement lancés il y a quelques jours par ce dernier.

Page 3

Ph/D. R.



En l'absence de précipitations

L'état de sécheresse «n'est pas à exclure»

Page 4



Mois du monologue à Constantine

Une variété de thèmes traités

Page 13

Sergei Lavrov attendu aujourd'hui à Alger
«La guerre contre le terrorisme ne peut se faire que sous l'égide de l'ONU»

LE MINISTRE russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, est attendu aujourd'hui à Alger pour une visite de travail, à l'invitation de son homologue Ramtane Lamamra. Les questions de l'actualité régionale et internationale, notamment la situation en Libye et en Syrie ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'évolution du marché pétrolier international, seront également au menu des discussions algéro-russes. Dans un entretien paru hier dans le quotidien *L'Expression*, le ministre a indiqué que la guerre contre le terrorisme ne peut se faire que sous l'égide des Nations unies et ne pourra se gagner qu'en unissant les forces de tous les pays aussi antagonistes soient-ils. «Il n'est pas possible de lutter contre le terrorisme de manière efficace que conjointement avec le rôle de coordinateur central les Nations unies», a notamment dit M. Lavrov. «Il est nécessaire de mettre les ambitions et les différends de côté et (...) de s'allier pour l'anéantissement du groupe terroriste Daech et des autres groupements extrémistes qui ont lancé un défi à la civilisation humaine», a-t-il ajouté. Quant à la coopération, notamment celle des pays qui ont été victimes du terrorisme comme l'Algérie et la Russie, le chef de la diplomatie russe a salué la mise en place d'outils à même de faciliter les échanges d'informations. «Nos Etats qui connaissent l'agression terroriste (...) ont accumulé une grande expérience (...) dans le domaine de la lutte antiterroriste», a estimé le chef de la diplomatie russe. «Nous apprécions positivement la coopération instaurée entre les administrations russes et algériennes», a-t-il dit, soulignant «la mise en place, depuis cinq ans, d'un groupe de travail interministériel pour la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée». «Je suis persuadé que notre travail commun avec les partenaires algériens sur le chemin antiterroriste est appelé à faire un apport utile aux efforts conjoints de la communauté mondiale», a-t-il, en outre, estimé. Lors de cette visite, il sera procédé, à cet égard, à une évaluation de la coopération bilatérale dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel, à la lumière de la tenue, à Moscou en juillet 2015, de la 7^e session de la Commission mixte algéro-russe, a souligné la même source.

Amel B.

L'Algérie enregistre 50 000 nouveaux cas par an

Le nombre de cancers en augmentation inquiétante

■ Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les derniers chiffres sont alarmants.

Par Meriem Benchaouia

L Algérie enregistre annuellement quelque 50 000 nouveaux cas de cancer, a annoncé le chef de service d'oncologie médicale du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), le Professeur Kamel Bouzid. Il a expliqué que le CPMC traitait «4 500 nouveaux cas de malades atteints de cancer par an alors que ceux de Beau-fraisier et de Rouiba traitent respectivement 1 800 et entre 1 500 et 2 000 nouveaux cas par an, soit 20% des 50 000 nouveaux cas dans tout le pays». Le cancer est un problème de santé publique et une augmentation du risque est à prévoir dans l'avenir. Mais la maladie est tellement mal prise en charge que le malade se sent dans une situation de désespoir total et dramatique au point que certains attendant leur traitement pendant des mois après le diagnostic, meurent avant même que le traitement ne commence. Les problèmes dans la prise en charge des malades dénotent une faible coordination entre les différents intervenants, une défaillance dans la qualité des services, les longues attentes et le manque d'équipements et des services de chirurgie spécialisée. A ce propos, le P^r Kamel Bouzid a plaidé en faveur de la prise en charge des patients notamment «en raccourcissant le délai d'obtention de rendez-vous en radiothérapie» qui peut s'étaler sur plusieurs mois, et ce, en mettant l'accent sur la maintenance des



Ph/DR

appareils. «On sent qu'il y a un progrès à faire tant pour les patients atteints de cancer que dans le cadre des actions de prévention et de dépistage», a déploré le professeur, affirmant que «les médicaments de traitement importés à 95% sont disponibles». Il a fait remarquer que «depuis deux ans, on privilégie au CPMC d'Alger les réunions de concertation pluridisciplinaires devant tous les spécialistes pour présenter les dossiers des malades en leur présence afin d'essayer de les convaincre d'accepter certains traitements qu'il leur est difficile d'accepter en

leur expliquant les enjeux». Selon lui, les trois centres de soins traitant des malades atteints de cancer à Alger accueillent les patients dans des conditions «désastreuses», et ce, avant de rappeler que le plan de lutte contre cette maladie met le malade au centre de la stratégie de dépistage et de soins. Lancé et mis en œuvre depuis le début de l'année 2015, les objectifs de ce plan qui s'articule autour de «8 axes stratégiques et prioritaires» et qui vise à satisfaire les malades et leurs familles, ont été atteints en partie dès la première année de son lancement, avait

affirmé il y a quelques jours le chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan. Evaluant la première étape du Plan, le spécialiste avait fait état d'un certain nombre de réalisations, notamment en matière de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles telles que le cancer, citant le Plan national de lutte contre le tabagisme. Il a également évoqué l'installation d'une commission sur le dépistage de tous les cancers, notamment le cancer du sein qui est le plus fréquent chez la femme.

M. B.

Lancement de la seconde session de la formation professionnelle

Création de centres d'excellence

Le ministre de la Formation professionnelle, Mohamed Mebarki, a annoncé la création de plusieurs centres d'excellence pour former des techniciens supérieurs dans certains domaines qui connaissent une forte demande.

Lors de son passage à la Radio nationale et à l'occasion du lancement de la seconde session de la formation professionnelle, M. Mebarki a fait savoir que plusieurs conventions ont été signées avec de grandes entreprises pour la création des centres d'excellence. Ces centres seront chargés de former des techniciens supérieurs dans certaines domaines connaissant une forte demande. M. Mebarki a indiqué que plusieurs centres sont créés avec certaines entreprises leader dans leurs domaines, à l'instar de celui créé avec l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) pour la formation dans la production des panneaux solaires, ou encore, celui avec la société Schneider Electric pour la formation dans le domaine de l'énergie et de l'électronique. Le ministre a également mentionné pour le secteur des technologies et de la communication, le centre d'excellence créé à Bousmail, résultant d'une convention avec Algérie Télécom et ses partenaires, à l'instar de Microsoft et l'Académie SESCO. Selon ce

dernier, l'objectif de ce choix est de répondre à la demande du marché algérien qui fleurit dans ces domaines. Outre ces trois centres d'excellence, d'autres seront créés pour aboutir à une formation de qualité dans le domaine professionnel, déclare M. Mebarki. Car la conjoncture économique actuelle exige la diversification de l'économie nationale vers le secteur des énergies renouvelables et l'agroalimentaire ainsi que les TIC qui ont un taux d'employabilité très important. Par ailleurs, le ministre a souligné que la formation professionnelle a connu une forte demande cette année 2016, puisque pas moins de 170 000 candidats ont présenté leurs dossiers aux 1 100 centres existants sur le territoire national. «Environ 110 000 jeunes ont obtenu leur diplôme dans les différentes spécialités assurées par les centres de formation», indique-t-il. Cependant, malgré ce nombre important, beaucoup de secteurs restent en panne de main-d'œuvre, obligeant les investisseurs à recruter des étrangers. Ces métiers pénibles, tels que l'agriculture, le bâtiment et le BTP, ne semblent donc pas intéresser les jeunes d'aujourd'hui. En effet, ces métiers ne sont pas en haut de la liste des choix pour la formation professionnelle. La directrice de la formation continue, Akila Chergou, a affirmé,

lors de son passage à la radio Chaîne III que les jeunes boudaient ces métiers. «Certains métiers du bâtiment, du BTP ou de l'agriculture, en particulier, pour leur pénibilité discutable, ont de plus en plus tendance à disparaître». M^{me} Akila Chergou a fait état des nouveaux programmes dispensés aux élèves pour répondre aux besoins spécifiques de secteurs économiques novateurs. L'intervenante signale qu'à l'effet de s'adapter à de nouvelles filières, la formation professionnelle a été amenée à inaugurer, ces dernières années, pas moins de 22 nouvelles branches constituées de 440 spécialités. Parmi ces dernières et à titre d'exemple, elle cite les mines et carrières, la géologie, l'hydraulique, la maintenance industrielle ou encore divers métiers des TIC et des énergies renouvelables, telles l'installation et la maintenance de cellules photovoltaïques. Pour assurer les formations dans ces nouvelles spécialités, elle rappelle que 8 000 enseignants ont bénéficié d'une formation et s'apprête à rejoindre les établissements d'enseignement. La représentante du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnelle a tenu à assurer que son secteur n'est plus perçu, désormais, comme le réceptacle de l'échec scolaire.

T. K.

— Le SG du FLN ne croit pas au message d'apaisement d'Ouyahia —

Saadani prévoit un remaniement ministériel pour mars

■ La première rencontre nationale des étudiants du Front de libération nationale était une occasion pour Amar Saadani, secrétaire général du parti, de confirmer une nouvelle fois son désaccord sur le plan politique avec Ahmed Ouyahia, Sg par intérim du RND, malgré les messages d'apaisement lancés il y a quelques jours par ce dernier.

Par Nacera Chennafi

Le Sg du vieux parti dit ne pas avoir «de problème personnel avec Ouyahia» mais sur le plan politique, Saadani déclare : «je ne crois pas aux messages d'apaisement ou la trêve annoncée récemment par le secrétaire général par intérim du RND».

Dans une déclaration en marge de la rencontre au siège de la Mutuelle des travailleurs du bâtiment à Zéralda, le Sg du FLN affirme que son parti ne recule pas sur la revendication de son parti de diriger le gouvernement et annonce même un «remaniement ministériel» qui devrait intervenir «probablement au mois de mars prochain», selon Saadani. Hier, le Sg du FLN affirme que le changement de gouvernement relève des prérogatives du président de la République mais sa guéguerre avec le RND et Ouyahia n'est pas finie, alors que le 20 février à l'occasion de son meeting à Skikda, Ouyahia avait démenti toute guéguerre avec le FLN et a lancé des messages d'apaisement vers la direction de ce parti et ses militants en qualifiant Saadani de «frère» et le FLN d'«allié stratégique».

Pour rappel, l'acharnement du FLN sur le poste de Premier ministre est intervenu après l'adoption de la révision constitutionnelle, le 7 février dernier. Surtout que dans l'article 77, il est stipulé que le président de la République nomme le Premier ministre, consultation de la majorité parlementaire et met fin à ses fonctions. Le Sg du FLN avait affirmé que le FLN ne veut pas d'Ahmed Ouyahia au poste de Premier ministre et le Sg du FLN est allé même jusqu'à dire que



l'Algérie est entrée dans une nouvelle étape qui est l'Etat civil et qu'Ahmed Ouyahia ne correspond pas à cette étape. La dernière déclaration de l'homme relative à ce sujet date du 24 février à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de nationalisation des hydrocarbures et la création de l'Ugta. Il avait renouvelé le même refus pour une nomination d'Ouyahia au poste de Premier ministre ajoutant que ce dernier a occupé ce poste et aussi comme Chef du gouvernement à plusieurs reprises et il y a des «réserves sur cette étape». Dans cette guéguerre, une source autorisée de la Présidence avait déclaré à l'APS que le changement de gouvernement n'était pas à l'ordre du jour et que rien dans la nouvelle Constitution n'oblige

d'opérer un changement.

Dans son discours prononcé devant les étudiants, Saadani lancera quelques messages. «Ceux qui ont peur des compétences sont ceux qui occupent des postes et veulent ajouter dans la longueur des chaises de responsabilité». Selon Saadani «le responsable ne doit pas tarder dans la chaise, celui qui le fait ne croit pas à l'alternance». A l'adresse de l'opposition, Saadani lance des critiques en affirmant que pour celle-ci : «ses doigts sont coupés et ne pourra pas laisser des empreintes».

Pour le Sg du FLN, cette opposition «se réunit dans un hôtel pour parler de fauteuil de la présidence» avant d'ajouter : «Ils s'appellent des personnalités nationales pour un seul but, les élections» au lieu de s'intéresser

selon lui à la situation sécuritaire et la chute des prix du pétrole. Dans ce contexte, il défend le bilan du président Bouteflika. «Regardez les réalisations, celui qui reste sur la chaise doit laisser des empreintes», a-t-il lancé.

Tout en mettant en exergue la situation de la Libye et la Syrie où les postes de responsabilité ne sont plus utiles, selon Saadani. «Est-ce que la Libye a bénéficié des fauteuils de responsabilité, où sont les universités syriennes ?», s'est-il interrogé avant d'ajouter : «Attention, depuis plus de cinq mois on parle de Daech en Libye, qui l'a ramené, qui l'a créé ?» «Le pays a besoin de nous tous pour être debout aux côtés de l'Algérie dans ce contexte», a-t-il ajouté.

Selon Saadani, il faut ouvrir le dialogue sur la situation sécuritaire du pays. Comme société civile on reste spectateurs. Qui va aider cette armée dans le Sahara», s'est-il encore interrogé.

Pour le Sg du FLN «la population a raison de détester la politique» en posant plusieurs questions. «Y a-t-il une vraie action politique en Algérie ? Est-ce que les partis ont des programmes ? Est-ce que les accrochages c'est la politique ou bien les programmes qui le sont ?» Il a ajouté : «c'est l'Etat civil dont on parle qui définira le rôle des partis».

Enfin, Saadani s'engage à ouvrir les portes du dialogue aux partis, aux étudiants, les jeunes et les femmes car selon lui, il faut lutter contre la marginalisation, le rejet des compétences et le monopole sur les cartes d'adhésion. «On va aller aux élections de 2017, il faut que le FLN prépare tous les moyens», a-t-il conclu.

N. C.

Session de printemps du Parlement

Une vingtaine de textes de loi à l'ordre du jour

Une vingtaine de textes de loi sera au menu de la session de printemps du Parlement (Conseil de la nation et APN) qui s'ouvrira mercredi prochain, a-t-on appris hier de sources proches du Parlement. Certains projets de loi sont déjà au niveau des commissions spécialisées de l'APN, en attendant de les soumettre à examen et vote de la chambre basse du Parlement puis au Conseil de la nation. Il s'agit, entre autres, du projet de loi relatif à l'organisation de la profession de commissaire-priseur aux surenchères, du projet de loi portant lutte contre la contrebande, du projet de loi sur la promotion de l'investissement et du développement de l'entreprise et du projet de loi relatif à l'utilisation de l'empreinte génétique dans les procédures judiciaires et l'identification des personnes. Plusieurs projets de loi organiques, à l'instar de la loi régissant les relations entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement et la loi électorale, seront

également présentés lors de cette session, pour les adapter aux nouvelles dispositions de la Constitution révisée et adoptée le 7 février dernier par les parlementaires réunis en session extraordinaire au Palais des nations. Lors du Conseil des ministres qu'il avait présidé en janvier dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait instruit le gouvernement à s'atteler avec le concours du Parlement à préparer et faire adopter les lois qui découleront de la révision constitutionnelle. «Le gouvernement aura à s'atteler avec diligence et avec le concours du Parlement à préparer et faire adopter les lois qui découleront de cette révision constitutionnelle», avait-il affirmé. L'ordre du jour de cette nouvelle session parlementaire sera arrêté lors de la réunion des bureaux des deux chambres du Parlement et du représentant du gouvernement. Cette réunion interviendra conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique n° 99-02 fixant

l'organisation et la mission de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que leurs relations avec le gouvernement. Cette session de printemps est la dernière conformément à la loi organique en vigueur régissant les relations entre le gouvernement et le Parlement, laquelle sera amendée lors de cette session en vue de son adaptation aux nouveaux amendements constitutionnels, avait précisé dans un entretien à l'APS, le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua. L'amendement de ladite loi concernera l'activité de l'institution législative qui opérera désormais en une seule session au lieu de deux, selon l'article 118 de la Constitution amendée. En effet, l'article 118 stipule que «le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée minimale de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois de septembre».

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Daech, un anachronisme

suite de la page Une

En tant que politique avisé, il ne devait en réalité pas se faire beaucoup d'illusions sur ce qui suivrait si d'aventure les autorités algériennes étaient assez folles pour accepter que leur pays serve de laboratoire, comme lui-même le leur conseillait, de façon à ce qu'il soit possible de répondre à la question que tout le monde se posait. On sait qu'il n'a pas été écouté. Mais l'objet de ce petit rappel est de montrer qu'à cette époque c'était en Algérie que se jouait ce que plus tard on appellerait ici même la tragédie nationale, mais dont en vérité les implications dépassaient le cadre non seulement de l'Algérie, mais de tout pays singulier. Si le terrorisme islamiste avait vaincu au lieu d'être vaincu en Algérie, il règnerait sans doute aujourd'hui au Maroc et en Tunisie, pour le moins. Mais voilà, cela fait une vingtaine d'années que le problème ne se pose plus en ces termes dans aucun de ces trois pays. Dans un horizon visible, l'islamisme ne peut accumuler assez de forces pour repartir à l'assaut du ciel. Une fenêtre s'est ouverte pour lui à cet effet, et il l'a ratée. Aujourd'hui, l'avenir de nos pays se joue, ou plutôt est en train de se préciser, en Syrie. Pas même en Irak, bien que ce soit là que tout a recommencé, après la fermeture de la parenthèse algérienne. Pas même en Libye, bien que ce soit par ce côté que l'avenir le plus proche nous saisisse. Si par exemple une deuxième intervention étrangère se produit, et qu'elle donne lieu à un afflux de civils fuyant les hostilités, l'Algérie et la Tunisie seront les premières à s'en ressentir, peu ou prou. Mais dans tous les cas de figure cet avenir ne sera pas islamiste, car c'est en Algérie, il y aura bientôt une vingtaine d'années, que cette affaire, cette séquence historique, a connu son dénouement. En Syrie et en Irak, et maintenant en Libye, l'islamisme, dans son dernier avatar, Daech, ne roule pas pour lui-même, comme c'était le cas en Algérie dans les années 1990, mais pour les puissances régionales sunnites, prises d'une peur panique devant la renaissance iranienne. Il fait la guerre et tient la place non pas pour lui-même, mais pour d'autres, pour le salut d'autrui. On le voit très bien maintenant que la guerre par procuration que se livrent les puissances régionales depuis plusieurs années tend à devenir une guerre directe entre elles. Ce que d'ailleurs elle n'aurait pas manqué de devenir carrément si Américains et Russes n'étaient pas là pour la contraindre. Bien qu'il se soit appelé Etat islamique, et qu'il soit parvenu effectivement à se tailler une espèce de califat d'un seul tenant en Syrie et en Irak, et même à se projeter en Libye, Daech est une survivance, un anachronisme, un fantôme du passé, un sous-produit de l'invasion de l'Irak en 2003, et de la guerre par procuration d'aujourd'hui qui se livre en Syrie.

M. H.

En l'absence de précipitations

L'état de sécheresse «n'est pas à exclure»

■ «Nous ne déclarons pas l'état de sécheresse pour le moment, mais une telle hypothèse n'est pas à exclure si la situation persiste», a indiqué M. Nouri à la presse, en marge d'une journée technique sur la réhabilitation des barrages. «Il est encore tôt pour parler de sécheresse car l'éventualité d'importantes précipitations dans les jours à venir permettrait d'éviter cette hypothèse».

Par Ouali Y./APS

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a affirmé qu'un état de sécheresse pourrait être déclaré en cas d'absence de précipitations dans les prochains jours.

«Nous ne déclarons pas l'état de sécheresse pour le moment, mais une telle hypothèse n'est pas à exclure si la situation persiste», a indiqué M. Nouri à la presse, en marge d'une journée technique sur la réhabilitation des barrages.

«Il est encore tôt pour parler de sécheresse car l'éventualité d'importantes précipitations dans les jours à venir permettrait d'éviter cette hypothèse», a affirmé le ministre.

Le taux de remplissage des barrages a atteint 67%, a rappelé M. Nouri, précisant que les barrages de Beni Haroun (Mila) et



Bougherara (Tlemcen) étaient pleins à 100%.

Le ministre a, par ailleurs, réfuté ce qui a été rapporté par des médias quant à la réduction des heures d'alimentation de la population de la wilaya de Tizi Ouzou en eau potable, précisant que «pour le moment, nous n'avons pas envisagé de réduire

les heures d'alimentation en eau potable».

Il a été décidé que le barrage de Taksebt (Tizi Ouzou) n'alimenterait dorénavant que cette wilaya alors qu'il alimentait auparavant la wilaya d'Alger, a indiqué le ministre.

Les quantités d'eau du barrage de Taksebt dont bénéficiait la

capitale seront remplacées par celles provenant du barrage d'Aserdoun, a-t-il ajouté, précisant que la capitale connaissait un déficit en eau en raison de la baisse du niveau de remplissage du barrage de Bouroumi (Tipasa).

Pour combler ce déficit, il a été décidé d'arrêter l'irrigation

des terres agricoles à partir de ce barrage (30 millions de mètres cubes) qui sera consacré exclusivement à l'alimentation en eau potable des wilayas d'Alger et de Blida, a fait savoir le ministre, évoquant des projets d'exploitation des nappes souterraines.

O. Y./APS

Neige à Blida Trafic difficile sur la route menant vers Chréa

LES CHUTES de neige enregistrées dans la nuit de samedi à dimanche sur les hauteurs de l'Atlas blidéen sont à l'origine d'une difficulté du trafic sur l'axe de la RN 37 reliant Blida à Chréa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Cet axe routier est depuis la matinée le théâtre d'un trafic difficile, dû aux chutes de neige, ayant nécessité une intervention des services de la commune et des travaux publics, actuellement sur place, a-t-on ajouté de même source. Le directeur des travaux publics (DTP), Harane Bachir, a assuré que tous les moyens matériels et humains nécessaires en cas d'intempéries ont été mobilisés depuis plus d'un mois, signalant la mobilisation, actuellement sur place, de quatre chasse-neige, en plus de 200 tonnes de sel.

Après avoir souligné l'absence, pour l'instant, d'accidents dus aux intempéries, les services de la Protection civile de la wilaya ont lancé un appel à la vigilance aux citoyens, invitant les touristes et autres visiteurs à éviter de monter vers les hauteurs de Chréa, en cette période d'intempéries, afin de préserver leurs vies et sécurité.

Les habitants de la région de Chréa n'ont pas manqué de réitérer, à l'occasion, leur revendication liée à l'accélération de la réparation du téléphérique, constituant, pour eux, une solution idéale en cas d'intempéries eu égard au fait que la RN37 soit l'unique voie d'accès vers leur région.

R. A.

Education

Un nouveau programme d'une trentaine d'établissements scolaires

La wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un «important» programme portant sur la construction d'une trentaine d'établissements scolaires pour atténuer la pression vécue dans les nouveaux pôles urbains, a appris l'APS, dimanche, auprès de la wilaya.

Le secrétaire général de la wilaya, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, à ce propos, dans une déclaration à l'APS, que ce programme «consistant» s'inscrit dans le

cadre de la «stratégie nationale visant la dotation des pôles urbains intégrés de structures d'accompagnement».

Plusieurs parmi ces établissements, des collèges d'enseignement moyen et des lycées, déjà lancés en réalisation à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, seront réceptionnés «avant la prochaine rentrée scolaire», ce qui va permettre à cette agglomération de «régler les problèmes de scolarisation dans

les nouvelles unités de voisinage où des milliers de familles ont été relogées», a souligné M. Sayouda. Le même responsable a par ailleurs fait savoir que le secteur de l'Education nationale sera également renforcé, dans la wilaya de Constantine, en prévision de la rentrée des classes de septembre 2016, par une dizaine d'établissements scolaires à Constantine et Hamma-Bouziane.

Ghani T.

Coopération

Les relations économiques algéro-portugaises «en progression»

Les relations économiques algéro-portugaises sont «en progression et en expansion», a indiqué, dimanche à Alger, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

«Les relations économiques bilatérales sont en progression et en expansion et nous œuvrons pour réaliser davantage de progrès et de projets entre les deux pays», a déclaré M. Lamamra à la presse, en marge de ses entretiens avec son homologue portugais, Augusto Santos Silva.

M. Lamamra a ajouté que cette rencontre entrait dans le cadre du suivi du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, signé à Alger le 8 janvier 2005 entre les deux pays, précisant que cette prise de contact

avait pour but de renforcer les acquis de cette association «stratégique» et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les relations «distinguées» entre les deux pays. «Nous savons que ces relations sont enracinées dans l'histoire de l'Algérie et du Portugal, bâties sur des relations humaines distinguées», a souligné Lamamra.

Il a soutenu qu'il y avait au Portugal une réputation «distinguée et positive» d'un certain nombre de jeunes Algériens qui ont contribué à façonner la gloire du Portugal dans le football, en commençant par Madjer, jusqu'à Brahimi et Slimani, affirmant que l'Algérie «est toujours citée au Portugal à travers ces héros».

«Beaucoup de Portugais regardent l'Algérie comme la source de rayonnement, de paix

et de prestige qu'elle partage avec tous les pays amis et frères», a-t-il dit. S'agissant du volet international, le chef de la diplomatie algérienne a soutenu qu'il y avait «convergence de vue» sur plusieurs questions, précisant, dans ce cadre, que le Portugal a inscrit dans sa Constitution le principe du droit des peuples à l'autodétermination. M. Lamamra a ajouté, dans ce sens, que l'Algérie était connue pour sa politique étrangère, qui a pour entre autres buts de permettre aux peuples de réaliser leur autodétermination, s'agissant notamment dans le passé du peuple du Timor oriental, du peuple palestinien, du Sahara occidental ou de la Namibie. «Nous croyons en la solution pacifique dans la résolution des conflits, soit s'agissant

des questions dans le pourtour méditerranéen ou dans la construction d'une relation distinguée entre l'Afrique et les pays arabes d'un côté et l'Europe d'un autre», a-t-il affirmé.

M. Lamamra a indiqué que les relations entre les deux pays étaient empreintes de «confiance», notamment dans la lutte contre le terrorisme et l'émigration clandestine.

Pour lui, cette visite du chef de la diplomatie portugaise est destinée à «approfondir toutes ces relations distinguées» entre les deux pays, ajoutant que «notre grand souhait c'est qu'elle soit poursuivie notamment par les chefs d'entreprise pour permettre de hisser la coopération bilatérale au plus haut niveau possible».

Halim O.

A 4,8% en janvier

Inflation, le rythme annuel stable

■ Le rythme d'inflation annuel est resté stable à 4,8% en janvier 2016, soit le même taux enregistré en décembre dernier (contre 2,9% en décembre 2014), a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Zone euro Eurostat révisé ses chiffres à la baisse à 0,3%

LES PRIX à la consommation dans la zone euro ont progressé de 0,3 % en janvier sur un an, après 0,2% en décembre, selon les données publiées par l'Office statistique de l'Union européenne (UE), Eurostat qui a révisé à la baisse sa première estimation (+0,4%) annoncée au début du mois.

En janvier 2015, il était de -0,6%, précise Eurostat dans un communiqué. Les économistes interrogés par la presse spécialisée attendaient une inflation inchangée sur la première estimation, soit de 0,4%. Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est établi à 0,2% en janvier 2016, stable par rapport au mois de décembre. Un an auparavant, il était de -0,5%. L'inflation de base, qui ne tient compte ni des aliments non transformés ni des carburants, a été de 1,0% sur un an en janvier contre 0,9% en décembre et conforme aux attentes des économistes. Les prix de l'énergie qui ont baissé de 5,4% sur un an en janvier, un rythme plus marqué que le repli de 5,3% observée en première estimation, après avoir reculé de 5,8% en décembre, continuent de freiner la hausse générale des prix à la consommation dans la zone euro. Les carburants pour le transport (-0,28%), les combustibles liquides (-0,18%) et le gaz (-0,11%) ont eu les plus forts impacts à la baisse, explique Eurostat dans son communiqué. En revanche, les plus forts impacts à la hausse sur le taux d'inflation annuel de la zone euro proviennent des restaurants et cafés (+0,10%), du tabac ainsi que des fruits (+0,06% chacun). Les chiffres publiés par Eurostat montrent que l'inflation n'a toujours pas atteint le niveau souhaité par la Banque centrale européenne (BCE). Le principal objectif de la BCE est de maintenir des prix stables au sein de la zone euro, en contenant le taux d'inflation en dessous mais proche de 2%. La baisse du taux d'inflation en zone euro pourrait inciter la BCE à adopter de nouvelles mesures non-conventionnelles. Lors d'une conférence de presse en janvier dernier, le président de la BCE, Mario Draghi, a annoncé que son institution pourrait revoir son plan d'action dès mars prochain. En mars 2015, la Banque centrale européenne a étendu son programme d'achats d'actifs, s'engageant à acquérir des obligations des secteurs du public et du privé à hauteur de 60 milliards d'euros par mois jusqu'au mois de septembre 2016 au moins. Le programme a ensuite été étendu jusqu'à mars 2017. Cette opération est plus connue sous le nom de programme d'assouplissement quantitatif.

R. E.



Par Souad L. /APS

Le rythme d'inflation annuel représente le taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de février 2015 à janvier 2016 par rapport à celle allant de février 2014 à janvier 2015. Quant à la variation des prix à la consommation du mois de janvier 2016 par rapport à janvier 2015, elle a atteint 5,04% (contre 4,4% en décembre 2015

par rapport à décembre 2014). L'indice brut des prix à la consommation de janvier 2016 par rapport à décembre 2015 a progressé, pour sa part, de 0,76%, soit une évolution mensuelle plus élevée que celle observée en janvier 2015 par rapport à décembre 2014 (+0,1%). Par catégorie de produits, l'indice brut des prix à la consommation des produits agricoles frais a reculé de 1,5% en janvier 2016 par rapport à décembre 2015. Cet indice a

augmenté de 9,8% pour les fruits et de 5,4% pour les poissons, alors qu'il a marqué une baisse de 16,3% pour la viande de poulet et de 1,5% pour les légumes. Les prix des produits agroalimentaires ont enregistré une croissance de 1,6% due à l'augmentation des prix d'un certain nombre de produits notamment des pains et céréales (+2,9%) ainsi que des sucres et produits sucrés (+1%). Les prix des produits manufacturés ont affiché une croissance de 2,2%

induite essentiellement par la hausse des prix des carburants (+35,9%) lesquels ont enregistré une hausse, entre autres, de la TVA du gasoil en application de la loi de finances 2016. Quant aux services, l'évolution mensuelle de leurs prix à la consommation a baissé de 0,2% en janvier dernier par rapport à décembre 2015. A rappeler que la loi de finances 2016 table sur une inflation annuelle de 4%.

S. L./APS

Selon le FMI

La Tunisie doit revoir son modèle de développement

La Tunisie, qui négocie un nouveau prêt avec le Fonds monétaire international (FMI), doit revoir son modèle de développement pour «bâtir une croissance inclusive», a affirmé dans un entretien à l'AFP le nouveau représentant du Fonds dans ce pays, Robert Blotevogel.

Unique rescapée des Printemps arabes, la Tunisie a connu en janvier sa plus importante contestation sociale depuis 2011 alors que la croissance a plafonné à 0,8% en 2015, l'économie étant frappée de plein fouet par des attentats meurtriers qui ont fait plonger le tourisme. «Les premières indications (...) ne font pas croire qu'il y a aura une grande reprise» cette année dans le secteur du tourisme, a estimé M. Blotevogel. L'agriculture devrait également réaliser des performances moindres. L'an dernier, la Tunisie s'était hissée au rang de premier exportateur mondial d'huile d'olives. 2016 sera «comme une année de stabilisation», explique le représentant du FMI. En conséquence, «la croissance qui s'annonce en 2016 ne répond pas aux aspirations du peuple tunisien. Elle n'est pas suffisamment forte (...) pour résorber le chômage», supérieur à 15% au niveau national, a-t-il prévenu.

Dans ce contexte, le gouvernement, qui a présenté l'été dernier un «plan de développement 2016-2020», doit modifier sa politique budgétaire pour relancer l'économie et faire

que la croissance «touche les plus vulnérables, et aussi les régions défavorisées», insiste M. Blotevogel. Même si le «déficit global» a été «plutôt maîtrisé», «on fait face à un problème de composition du budget», a fait valoir le représentant du FMI. Selon lui, la «Fonction publique» constitue «un fardeau lourd pour les dépenses de l'Etat» et «un défi très important pour l'économie tunisienne».

Renverser la tendance

La hausse «importante de la masse salariale» depuis 2011 s'est faite au détriment de l'investissement public, regrette M. Blotevogel. «Il faudrait renverser cette tendance. (...) L'idée serait vraiment de bâtir les bases pour une croissance inclusive et refaire le modèle de développement de la Tunisie», a-t-il plaidé. «Comment le faire? C'est justement ce (...) que nous sommes en train de discuter», a-t-il souligné en référence aux négociations en cours à Tunis sur un nouveau plan d'aide. Et les discussions «avancent bien», selon lui. D'ores et déjà, avec le gouvernement, «nous sommes d'accord sur l'objectif pour les grandes réformes, le diagnostic» sur la situation. «Il y a une parfaite cohérence de vues et maintenant les discussions se focalisent surtout sur le calendrier de mise en œuvre», a dit M. Blotevogel.

La Tunisie avait annoncé en septembre

dernier avoir demandé un nouveau plan d'aide au FMI, à l'occasion d'une visite de sa directrice générale, Christine Lagarde.

Son montant sera au moins équivalent à la précédente ligne de crédit, soit 1,7 milliard de dollars (1,55 milliard d'euros), a confirmé M. Blotevogel. Octroyée en 2013 sur deux ans (prolongés de sept mois), celle-ci entrerait dans le cadre d'un programme destiné à soutenir la transition politique après la révolution qui a mis fin en 2011 à la dictature de Zine el Abidine Ben Ali. Le futur plan s'étalerait sur quatre ans, à la demande du gouvernement tunisien, a noté M. Blotevogel, ajoutant que le conseil d'administration du Fonds se prononcera sur sa validation le 22 avril. «Nous sommes d'accord sur le fait qu'il ne faudrait pas s'endetter juste pour s'endetter», a-t-il encore déclaré, en réponse aux critiques en Tunisie contre ce nouveau recours au FMI. Le premier plan «s'est déroulé dans des conditions très difficiles», a-t-il rappelé, citant la faible croissance en zone euro – premier partenaire de la Tunisie – et la crise en Libye voisine. Il a également évoqué une transition démocratique tunisienne qui «a mis plus de temps qu'attendu», «a été accompagnée par des manifestations sociales (...) puis par cet aspect sécuritaire devenu de plus en plus important avec les attentats terroristes en 2015».

Yanis G./ agences

El-Oued

Le rôle des médias dans l'accompagnement du développement agricole souligné

■ Le rôle des médias dans l'accompagnement des projets de développement agricole et aquacole a été mis en avant par les participants à une journée d'information à El-Oued.

Par Salim L.

Les intervenants ont mis en exergue le rôle attendu des organes de la presse, audiovisuelle et écrite, dans le traitement des thèmes liés au développement des activités agricole et aquacole, dans le cadre d'un développement durable susceptible de soutenir l'économie nationale hors hydrocarbures. Pour le directeur de la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, Fewzi Habita, les médias sont les accompagnateurs les «mieux indiqués» dans la démarche de valorisation des avantages de l'investissement dans le domaine agricole et aquacole, à tra-

vers un traitement professionnel des questions liées à l'investissement dans le domaine. Initiée par la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (Ouargla) et la chambre d'agriculture d'El-Oued, avec le concours de l'association de développement de l'agronomie saharienne, cette journée d'information a permis aussi de mettre en exergue la mission des réseaux sociaux dans l'encouragement des opérateurs à s'impliquer dans les projets et activités agricoles et aquacoles et la contribution à l'émergence des projets et des expériences réussies dans le domaine. Le programme de cette journée d'information a prévu également une



session de formation en direction des représentants des organes de presse sur les techniques d'intégration de l'aquaculture aux activités agricoles, l'animation d'un atelier, encadré par des gens de la presse, sur la contribution des médias et réseaux de communication sociaux dans le développement local, l'agriculture et l'aquacultu-

re notamment, l'organisation de la profession et son importance dans le développement durable. Une exposition sur différentes variétés agricoles produites dans la wilaya d'El-Oued et sur des éclosiers de différentes espèces aquacoles a également été mise sur pied à cette occasion.

S. L./APS

Mascara

3 246 aides à l'habitat rural octroyées dans la daïra d'El Hachm

Les communes de la daïra d'El Hachm (Mascara) ont bénéficié, depuis 2002, de 3 246 aides à l'habitat rural pour une valeur totalisant 1,956 milliard DA, a-t-on appris du chef de daïra. Les communes d'El Hachm, Zelamta et Nesmoth ont bénéficié de trois grands programmes d'aide à l'habitat rural pour permettre à leur population de se stabiliser dans leurs villages qu'ils avaient quittés de longues années pour des raisons sécuritaires et de contribuer au développement de leurs collectivités.

La période allant de 2002 à 2004 a enregistré l'octroi de 231 aides d'un montant de

58,5 millions DA consommés dans les travaux qui ont été totalement achevés. Un nouveau programme de 1 065 aides a été destiné, de 2005 à 2009, à cette daïra pour une valeur de 532,5 millions DA.

Le programme de développement quinquennal 2010-2014 a été le plus important en matière d'appui à l'habitat rural dans la daïra d'El Hachm où ses trois communes ont bénéficié de 1 950 aides, soit 1,365 milliard DA dont la plupart des habitations ont été achevées et les travaux sont en cours pour 172 unités restantes. Des mises en demeure ont été adressées à des bénéficiaires des

aides à l'habitat rural pour achever leurs constructions. Par ailleurs, 100 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation dans la daïra avec un taux d'avancement des travaux de 60%, en attendant leur livraison dès le second semestre de l'année en cours. En outre, 40 logements sont en cours de réalisation au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), de même que 50 logements promotionnels aidés (LPA) d'un montant de 121,6 millions DA seront réceptionnés au mois de mars prochain, a-t-on indiqué de même source.

Fateh B.

Tlemcen

Atelier pratique à Nedroma sur la matière utilisée en poterie et céramique

Les travaux d'un atelier pratique sur la fabrication de la pâte blanche et rouge utilisée dans la poterie et la céramique artistique ont été lancés à Nedroma (Tlemcen). Initié par le ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat et encadré par des experts en céramique du centre d'études et des services technologiques de fabrication de maté-

riaux de construction d'Alger, cet atelier vise à former des producteurs de la matière première pour la poterie et la céramique des wilayas de Bouira, Tizi ouzou, Biskra, Jijel, Tlemcen, en vue d'élaborer une fiche technique des composants principaux de la pâte blanche et rouge, a indiqué le directeur de l'artisanat au ministère de l'Aménagement du Territoire, du

Tourisme et de l'Artisanat, Brahim Makdour. Ce fichier qui sera élaboré à l'issue de cet atelier de quatre jours, fixera la composition de la pâte blanche et rouge selon les normes de qualité en vigueur dans le monde, pour l'exposer au prochain colloque national sur cette pâte qui regroupera des investisseurs désirant produire cette matière au niveau national et la mettre à

la disposition des artisans, a-t-il souligné. La production de cette pâte blanche et rouge en Algérie contribuera, entre autres, à cesser progressivement l'importation de cette matière, assurer sa disponibilité sur le marché national et par conséquent réduire le coût de fabrication, a ajouté le même responsable.

Hani A./Agences

Oum El Bouaghi

14 conventions avec des communes et des exploitations agricoles

La direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Oum El Bouaghi a signé, dans le cadre de l'adaptation de son offre de formation, 14 conventions de formation qualifiante avec huit communes et six exploitations agricoles, a indiqué le responsable du secteur.

Des formations liées aux spécialités de l'élevage de bétail, de l'arboriculture fruitière, des grandes cultures et de l'entretien des engins agricoles sont actuellement dispensées, dans ce cadre, à 24 travailleurs

exerçant dans l'agriculture, a affirmé Kamel Goudjil.

Ces formations qui profitent à des stagiaires des communes de Meskiana, Ouled Zoui, Bir Chouhada, El Djazia, Ain Zitoune, Henchir-Toumeghni et Ain Beida, portent également sur l'initiation de 21 travailleurs à l'entretien des espaces verts.

D'autres conventions seront conclues, à l'occasion de la rentrée du secteur, a ajouté le même responsable, précisant qu'à ce titre, 68 travailleurs de Dhalaâ et d'El Bellala

seront formés au métier de conducteur d'engin et 94 fonctionnaires des 29 communes de la wilaya recevront une formation adaptée à leur mission. M. Goudjil a également rappelé que l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) d'Oum El Bouaghi assure une courte formation qualifiante de 36 heures dans la spécialité d'entretien des espaces verts au profit de 21 travailleurs de différentes communes.

N.G.

M'sila

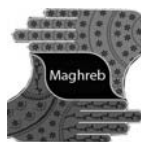
La production de lait pasteurisé sur une courbe ascendante

LA PRODUCTION de lait pasteurisé est sur une courbe ascendante, ces dernières années dans la wilaya de M'sila, passant de 16 millions de litres en 2010 à plus de 27 millions en 2015, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Une production qui devrait, dans le cadre de l'effort de modernisation entrepris localement et du contrat de performance passé avec les acteurs de la filière, «franchir le seuil de 50 millions de litres à l'horizon 2019». Le cheptel bovin, actuellement de 35 000 têtes, dont 16 000 vaches laitières productives, s'est également accru à la faveur de l'acquisition de nouvelles bêtes et de l'amélioration du rendement moyen par vache, passé de 3 062 litres/an en 2010 à 7 200 actuellement, a-t-on ajouté. Malgré la sécheresse, qui affecte la wilaya du Hodna et la cherté des aliments de bétail, les éleveurs «s'accrochent» à leur activité, à laquelle ils s'adonnent de père en fils. L'autre facteur à l'origine de l'augmentation de la production est le recul de maladies comme la brucellose qui n'affectent plus, aujourd'hui, que 0,003% du cheptel, contre 7% il y a quelques années. M.A.

Bordj Bou-Arréridj Plus de 1 050 foyers raccordés au gaz naturel dans plusieurs localités

AU TOTAL, 1 056 foyers de plusieurs villages des communes de Sidi-Embarek, de Hassnaoua et de Zemmoura (Bordj Bou-Arréridj) ont été raccordés au gaz naturel. La cérémonie de mise en gaz a été présidée par le wali, Abdessamie Saidoune, qui a symboliquement allumé une torche dressée au centre du village de Boukhaf, dans la commune de Sidi Embarek, dont les habitants bénéficient désormais de cette énergie propre. Une atmosphère de fête a marqué cette cérémonie organisée à l'occasion de la commémoration de la journée nationale du Chahid, les familles bénéficiaires ayant exprimé leur soulagement de ne plus être obligés, en cette période de froid, d'attendre d'hypothétiques livraisons de bonnes de butane. Ce projet inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014 pour une enveloppe de plus de 364 millions de dinars, a nécessité, selon les explications fournies au wali, la réalisation d'un réseau de distribution de 121,42 km et d'un réseau de transport de 10,25 km. Le wali de Bordj Bou-Arréridj a affirmé, à cette occasion, que le raccordement de 18 localités des communes de Tefreg, de Bendaoud et d'El Main interviendra très prochainement

R.R.



Sahara occidental

Le Président appelle le gouvernement marocain à œuvrer pour le référendum

■ Le président Sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé samedi à Dakhla (camps de réfugiés sahraouis) le peuple et le gouvernement marocains à œuvrer ensemble pour accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination «libre, juste et transparent pour le peuple sahraoui», dans un discours à l'occasion du 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Par Hatem B./ APS

«**A**cette occasion, nous adressons un message de fraternité au peuple marocain frère et à son gouvernement, et les appelons à œuvrer ensemble pour accélérer l'organisation d'un référendum libre, juste et transparent pour le peuple sahraoui, dont l'ONU a identifié les votants», a notamment dit le président Abdelaziz. Il a, dans ce contexte, rassuré «le peuple frère du Maroc et son gouvernement» que l'Etat sahraoui indépendant «sera en faveur du Maroc et en faveur de la paix et du bon voisinage».

«Le Maroc trouvera dans l'Etat sahraoui le bon voisin sincère, tolérant, loin de toute tendance de vengeance, prêt à partager tout ce qu'il a avec ses voisins, sur la base du respect mutuel et de la souveraineté des pays de la région et de ses peuples», a encore soutenu le président Abdelaziz. Toutefois, il a indiqué que «les récents développements de la question du Sahara occidental confirment avec regret l'absence de volonté réelle chez l'occupant marocain dans la recherche d'une solution juste et globale au conflit du maroco-sahraoui». Il y a, a en outre constaté le président sahraoui, «un siège militaire et sécuritaire marocain étouffant dans les territoires sahraouis occupés, un harcèlement des militants des droits de l'homme et une expulsion systématique des observateurs internationaux indépendants».

Pour Mohamed Abdelaziz, également secrétaire général du Front Polisario, un tel siège militaire est fait de sorte que «la puissance occupante puisse procéder



RFI: DR
Maroc cherche d'aujourd'hui à imposer la logique de l'expansion, l'agressivité, l'arrogance, le mépris et le fait accompli à l'ensemble de la communauté internationale», a ajouté le chef d'Etat sahraoui. Il a, dans le même sens, évoqué les tentatives marocaines en cours pour «empêcher l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, d'exercer ses fonctions et l'accès au Sahara occidental, la zone principale de son travail».

à ses violations flagrantes des droits de l'homme et son pillage intensif des richesses naturelles sahraouies, couplés à des campagnes de répression brutale et de détentions injustes de civils sahraouis, tout juste pour avoir réclamé l'application de la Charte et des résolutions des Nations

unies pour un pays n'ayant pas encore exercé le droit de son peuple à l'autodétermination. «Au vu des déclarations et autres escalades provocatrices typiques aux forces du colonialisme, à l'instar de sa visite dans les territoires occupés de la RASD et ses menaces tous azimuts, le roi du

Le président Abdelaziz a également dénoncé l'«obstruction flagrante», faite par le Maroc, à la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région, en cherchant, a-t-il constaté, à «déterminer son timing, son programme et son objectif, loin des tâches et des responsabilités de l'ONU et de son Secrétaire général, y compris en cherchant à imposer l'inertie et la négativité dans les rapports et les résolutions du Conseil de sécurité onusien».

Hatem B./ APS

Zitouni réaffirme la position ferme de l'Algérie

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a réaffirmé à Dakhla (camps des réfugiés sahraouis), la position ferme de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie. En marge des festivités commémorant le 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD, auxquelles ont pris part les délégations de plus de 22 pays étrangers, M. Zitouni a déclaré à la presse qu'il était porteur d'un message écrit du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son frère et ami, le président Sahraoui, Mohamed Abdelaziz. «L'Algérie a des positions constantes et fermes vis-à-vis du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, principe sur la base duquel elle a exhorté l'ONU à parvenir au règlement de cette question dans le cadre de ses chartes et décisions, aux côtés de l'Union africaine (UA)», a affirmé le ministre. Le peuple sahraoui célèbre le 40^e

anniversaire de la proclamation de la RASD, a soutenu le ministre, précisant que «cet Etat arabe comptait des sympathisants dans tous les continents». Soulignant l'engagement du front Polisario au respect de toutes les décisions de l'ONU, le ministre a indiqué qu'«il est temps pour l'ONU d'assumer ses responsabilités», réitérant l'appui de l'Algérie à l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross et son soutien au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour parvenir à une solution juste qui consacre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Il n'existe pas d'autre solution à la question sahraouie, en dehors des décisions de l'ONU, prônées par tous les peuples épris de paix», a conclu le ministre.

H.B.

Libye

Les Toubous tchadiens en renfort dans la lutte contre l'Etat islamique

En Libye, l'organisation Etat islamique a été bousculée sur plusieurs fronts cette semaine : à Benghazi dans l'est et à Sebratha d'où elle a été chassée du centre-ville qu'elle avait pris quelques heures. Mais dans son bastion libyen, l'EI est toujours présent et menace le croissant pétrolier à l'est et également le sud libyen avec tous ses trafics lucratifs. Les brigades toubous tchadiennes se sont jointes à la bataille contre l'expansion de l'organisation EI.

Pour contrer l'organisation EI, des miliciens de «Fajr Libya», la coalition dominée par les brigades de Misrata et qui soutient le gouvernement non reconnu de Tripoli, se sont stationnées 200 km au sud de la ville côtière. Et ils ont noué une alliance inattendue, avec

des brigades touboues, originaires du Tchad. La présence de ces dernières, si loin de leur base, étonne. Ces Toubous ont quitté le Tchad après avoir tenté en vain de renverser le régime d'Idriss Deby en 2008 sous la bannière du mouvement politico-militaire UFDD. Après un exil au Soudan, ils prennent part à la révolution contre Kaddafi avec leurs frères toubous libyens.

Mais lorsqu'en 2012, un conflit sanglant éclate entre des Toubous et les tribus arabes dans la capitale du sud libyen, Sebha, les milices de Misrata qui servent de force d'interposition, demandent à ces Toubous du Tchad de se démobiliser puis de se rendre à Jufra. Les 1 200 Toubous rejoignent en février 2015 ce désert au sud de Syrte pour répondre à

une nouvelle urgence. «Aujourd'hui, le seul souci est de savoir comment contenir l'Etat islamique, explique à RFI Mahamat Mahdi Ali, secrétaire général du mouvement UFDD. Nous sommes en quelque sorte un rempart contre ces gens-là dans leur progression vers le sud. Si nous avons la possibilité d'aider les Libyens à recouvrer la paix dans leur pays, on peut jouer ce rôle, on veut jouer ce rôle-là».

Même s'il est débauché par Misrata, qui soutient le gouvernement de Tripoli contre celui de Tobrouk, l'UFDD assure ne pas vouloir entrer dans le conflit entre ces deux autorités rivales. Ce n'est qu'une étape, dit Mahamat Mahdi Ali avant d'engager leur lutte politique au Tchad.

Asma F./RFI

Tunisie/ Envahissement des locaux de la Présidence du gouvernement Poursuites judiciaires contre les policiers impliqués

LA PRÉSIDENTIE du gouvernement a décidé d'engager des «poursuites judiciaires» contre toute personne impliquée dans l'envahissement des locaux du département place de la Kasbah, a indiqué un communiqué de la Présidence du gouvernement. Un sit-in avait été organisé place de la Kasbah par les agents de l'ordre à l'appel du Syndicat national des forces de sécurité intérieure.

La Présidence du gouvernement a précisé dans son communiqué que des poursuites judiciaires seront engagées contre toute personne ayant «entravé la bonne marche des services de la primature, scandé des slogans et proféré des menaces et des propos blasphématoires qui n'ont rien à voir avec l'action syndicale et les revendications professionnelles».

«Il s'agit-là d'agissements ignobles, de violations criantes et de menaces de désobéissance qui sont opposés aux dispositions de la Constitution et des lois en vigueur», a-t-elle indiqué, ajoutant que de «tels agissements ne peuvent être tolérés».

Par ailleurs, la Présidence du gouvernement salue les efforts déployés par les forces de sécurité dans la consécration des fondements de la sécurité républicaine, mettant l'accent sur l'importance de son rôle dans la lutte contre le terrorisme et la protection des biens et des personnes. Elle affirme en outre son engagement constant «à améliorer la situation matérielle des agents de l'ordre, à remonter leur moral, à les doter de tous les équipements et matériels nécessaires et à leur garantir ainsi qu'à leurs familles une meilleure couverture sociale».

Un grand nombre d'agents des forces de l'ordre se sont rassemblés place du Gouvernement à la Kasbah et ont scandé des slogans appelant au départ du Chef du gouvernement et du directeur général de la Sûreté nationale.

R.M.

Elections en Iran

Les alliés du président Rohani marquent des points

■ Les alliés réformateurs et modérés du président iranien Hassan Rohani ont marqué des points hier face aux conservateurs, en particulier à Téhéran, selon des résultats partiels d'un double scrutin vital pour la poursuite de sa politique d'ouverture.

Par Ali O.

Au Parlement, ils enlèvent 54 des 137 sièges pour lesquels les résultats ont été publiés, raflant les 30 sièges mis en jeu dans la capitale iranienne. A cela s'ajoutent 11 candidats indépendants qui leur sont proches, soit un total d'au moins 65 députés. Les résultats définitifs de ces législatives sont attendus aujourd'hui ou demain. Grâce notamment à cette percée à Téhéran, le camp Rohani est assuré de disposer pour les quatre prochaines années d'au moins deux fois plus de députés que dans le précédent Parlement, qui était largement dominé par les conservateurs avec plus de 200 élus.

Religieux modéré, Hassan Rohani misait sur l'avancée majeure qu'a été l'accord nucléaire conclu en juillet avec les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien pour engranger un maximum de députés favorables à sa politique au Parlement.

La plupart des conservateurs les plus radicaux qui s'étaient opposés à cet accord historique ont été éliminés. Autre motif de satisfaction pour le président iranien : son élection et celle de son allié Akbar Hachemi Rafsandjani, ancien président de la République islamique, à l'Assemblée des experts après être arrivés en tête à Téhéran.

Cette chambre composée de 88 religieux élus pour huit ans est chargée de nommer le guide



suprême iranien et pourrait être amenée à jouer un rôle déterminant durant son mandat puisque le guide actuel, Ali Khamenei, est âgé de 76 ans. Deux importants religieux conservateurs connus pour leur hostilité envers les réformateurs, les ayatollahs Mohammad Yazdi, actuel chef de l'Assemblée

des experts, et Mohammad Taghi Mesbah Yazdi, ne seraient pas en position d'être élus, selon des résultats partiels portant sur la presque totalité des bulletins dépouillés. En revanche, l'ayatollah Ahmad Janati, chef du puissant Conseil des Gardiens de la constitution (conservateur), serait élu.

Les résultats définitifs pour l'Assemblée des experts devraient être annoncés hier. La percée des pro-Rohani, si elle se confirme, est d'autant plus remarquable que la

plupart des grandes figures du camp réformateur avaient été écartées de la course aux législatives par le Conseil des gardiens de la Constitution, qui a un droit de veto sur les candidatures.

« Ces résultats sont au-delà de nos attentes », a réagi Ali Shakouri-Rad, un responsable réformateur, qui a toutefois assuré que son camp « fera preuve de retenue pour exprimer (sa) satisfaction ».

A Téhéran, le chef de liste des conservateurs, Gholam-Ali Hadad-

Adel, un ancien président du Parlement, n'arrive qu'en 31^e position et serait battu car la capitale envoie 30 représentants au Parlement. En tête de liste des candidats certains d'être élus figurent Mohammad Reza Aref (réformateur) et Ali Motahari (modéré), avec respectivement près de 1,3 million et plus de 1,1 million de voix. Ces résultats portent sur le décompte de la quasi-totalité des bulletins à Téhéran.

Les réformateurs avaient inclus dans leur liste trois conservateurs modérés, dont M. Motahari, qui ont tous été élus.

La liste des réformateurs/modérés à Téhéran était menée par Mohammad Reza Aref, ancien candidat réformateur à la présidentielle de 2013, qui s'était retiré en faveur du candidat Hassan Rohani, lui permettant d'être élu dès le premier tour.

Dans le reste du pays, les réformateurs/modérés – unis au sein de la liste « Espoir » – et les conservateurs se partagent les voix avec des candidats indépendants qui ne figuraient sur aucune des deux listes principales, selon des résultats partiels.

Sur les 109 circonscriptions de province dont les résultats sont connus, les conservateurs en gagnent 33, les réformateurs et modérés 24 et les indépendants 28. Parmi ces derniers, certains sont proches des conservateurs (13) ou des réformateurs (11). La tendance politique des autres est encore inconnue et un autre élu était à la fois sur les deux listes.

Un second tour devra être organisé en avril ou mai dans au moins 23 circonscriptions.

A. O.



Points chauds

Réaction

Par Fouzia Mahmoudi

La tribune de Martine Aubry contre les réformes du gouvernement socialiste au pouvoir semble avoir des répercussions jusqu'ici inattendues. Car si elle a provoqué les réactions naturellement hostiles d'une partie de l'exécutif et d'une partie de la direction du Parti socialiste, d'autres applaudissaient sa ruée dans les brancards. Mais la réaction la plus surprenante vient de droite, de Henry Guaino, ancienne plume de Nicolas Sarkozy, qui affiche sa solidarité avec, non pas le fond de la tribune de Aubry, mais avec la forme. En effet, le député Les Républicains a souhaité cette semaine dire « trop, c'est trop » à sa propre famille politique, comme l'ancienne ministre socialiste l'a fait mercredi dernier, critiquant une politique du « bouc émissaire » et de « surenchère permanente ». « Toute cette politique est faite de surenchère permanente, d'excès permanent, elle a perdu tous ses repères, toutes ses marques, donc, quand M^{me} Aubry, dont je ne partage pas les opinions et pas la façon de faire de la politique, dit trop c'est trop à sa famille politique, j'ai aussi envie de dire trop c'est trop à la mienne », a déclaré le député des Yvelines. « J'ai envie de dire à toute la classe politique trop, c'est trop », s'est-il emporté, estimant que « tout se défait ». « L'Europe est en train de se défaire complètement dans le plus grand chaos », a-t-il observé. « La nation se défait également entre le communautarisme, l'hystérie régionaliste (...), cette politique du bouc émissaire que pratiquent aujourd'hui tous les partis », a-t-il argumenté, énumérant : « Un jour, il faut condamner les pauvres, le lendemain, il faut condamner les chômeurs, le surlendemain les fonctionnaires... Un autre jour, c'est les salariés, les notaires, les médecins, tout le monde y passe ». Il a critiqué le « climat de fuite en avant qui règne dans notre pays ». « Un climat de panique (...) devant les désordres du monde, de panique devant les défis dont on ne mesure plus la nature, dont on ne comprend pas l'ampleur et la gravité », a-t-il expliqué. Assurant « réfléchir » à se présenter à la primaire de la droite pour 2017, il a expliqué ne se « sentir proche d'aucun » de ceux qui ont déjà annoncé leur candidature. Et Nicolas Sarkozy ? « Il n'est pas candidat encore. J'ai lu son livre. Et donc j'ai des accords et des désaccords », a-t-il balayé, jugeant que « rien de ce qui se passe dans le débat public, aujourd'hui, n'est sérieux ». Il a enfin vivement critiqué la loi El Khomri sur le code du travail, « qui est faite de façon pas sérieuse, n'a jamais été discutée, plus vous la lisez, plus vous vous demandez qui a pu pondre un texte pareil ». « Je ne voterai pas ce texte », a-t-il prévenu. Ainsi, les insatisfaits dans les deux grands partis de France commencent à faire entendre leurs voix, même si pour le moment c'est au sein du PS qu'il y a le plus de remous. Reste à savoir si les Français, qui selon tous les sondages sont eux aussi largement insatisfaits du mandat de François Hollande, se tourneront vers ceux qui dans les partis traditionnels tirent la sonnette d'alarme. F. M.

Présidentielles au Niger

Pouvoir et opposition fourbissent leurs armes pour le 2^e tour

Le pouvoir et l'opposition fourbissent déjà samedi leurs armes au Niger en vue du 2^e tour, au lendemain de l'annonce des résultats de la présidentielle : le sortant Mahamadou Issoufou est largement en tête mais l'opposant Hama Amadou, bien qu'emprisonné, croit en ses chances.

Le deuxième tour le 20 mars sera inédit et atypique avec deux hommes qui étaient alliés en 2011 – Hama Amadou avait rallié le camp Issoufou à l'issue du premier tour – mais surtout avec un candidat incarcéré dans le cadre d'une affaire controversée de trafic d'enfants et obligé de faire campagne depuis sa prison de Filingué, à 180 km au nord de Niamey.

Avec 48,41% contre 17,79% à son rival, M. Issoufou, 63 ans qui brigue un second quinquennat, est « en ballotage extrêmement favorable », selon le ministre de l'Intérieur Hassoumi Massaoudou.

« On est un peu déçus de ne pas passer dès le premier tour sur le plan personnel, mais sur le plan politique, le travail est fait », a-t-il dit.

Il n'a manqué au président sortant que 170 000 voix sur 4,83 millions de suffrages exprimés pour passer au premier tour comme il en avait fait le pari. « Cela démontre que nous sommes une véritable démocratie », a estimé le ministre des Affaires étrangères Aïchatou Kané Boulama. « On n'a pas influencé le vote comme nous en

accuse l'opposition et cela va conforter notre image de démocratie au Niger et à l'étranger ».

Elle assure que le président « se repose sur son bilan », mettant notamment l'accent sur le vote favorable à M. Issoufou à Diffa (sud-est), la zone victime d'attaques des islamistes nigériens de Boko Haram.

« Cela prouve que les Nigériens plébiscitent la politique du président qui a rétabli la sécurité dans le pays », a-t-elle affirmé.

Quinze candidats étaient en lice dans ce pays sahélien de 18 millions d'habitants, parmi les plus pauvres de la planète et vivant sous la menace des groupes jihadistes.

Derrière les deux postulants à la victoire finale, l'ancien Premier ministre Seini Oumarou a obtenu 12,11% des suffrages et l'ancien président Mahamane Ousmane 6,25%.

Si on ajoute Amadou Boubacar Cissé (1,48%), les grands opposants qui ont promis de s'unir pour le second tour ne pèsent pas plus de 40%.

Un des arbitres pourrait être la surprise du scrutin, Ibrahim Yacouba (4,34%), exclu du parti du président Issoufou il y a quelques mois mais qui ne fait pas partie de la coalition de l'opposition COPA 2016. « Il y a très peu de choses à faire pour l'emporter », se félicite Mohamed Bazoum, ministre d'État

sans portefeuille, un des hommes-clés de M. Issoufou.

Il confie avoir déjà commencé à prendre langue avec des candidats malheureux pour des alliances. Aux élections législatives, qui étaient couplées avec la présidentielle, le parti au pouvoir et ses alliés ont déjà remporté la majorité absolue, selon les résultats officiels, avec plus de 90 députés sur 171 sièges.

« Nous avons remporté la majorité au Parlement, nous serons au gouvernement et nous avons des choses à proposer », a déclaré Mohamed Bazoum.

Hama Amadou, 66 ans, ancien Premier ministre passé à l'opposition, est incarcéré depuis novembre 2015 dans un dossier de « droit commun » selon les autorités.

Mais, celui qu'on surnomme « le Phénix », parce qu'il renaît de ses cendres, est « confiant qu'il va battre Issoufou », promet Nassirou Halidou, député du parti de M. Amadou, qui lui a rendu visite en prison vendredi.

« Il va aller de la prison à la présidence », affirme le député.

« Il y a eu des fraudes massives (...) Les résultats annoncés ne sont pas le reflet de la réalité. En vérité, Issoufou a obtenu 38%, Hama 28%, Seini Oumarou 23% et Mahamane Ousmane 10% », jure-t-il. « Au deuxième tour, on va l'empêcher de voler et on va gagner ».



Mois du monologue à Constantine

Une variété de thèmes traités

■ Le mois du monologue est marqué à Constantine par la variété des thèmes présentés. Des sujets du quotidien ainsi que des phénomènes sociaux sont présentés avec beaucoup d'ironie. Cet événement culturel et artistique se poursuit jusqu'à la fin du mois avec des noms connus et d'autres qui apparaissent pour la première fois.



Ph. DK

Par Abia Selles

Le mois du monologue offre aux Constantinois des spectacles de haute facture. En effet, les humoristes participants reviennent sur des sujets variés tout en touchant le quotidien de la population algérienne. Vendredi soir, c'est l'humoriste Fodil Assoul qui a «allumé» le théâtre régional de Constantine avec son one man show, décapant et ravageur, «Zalamit» (allumettes). Plein d'énergie, Fodil, dans une fresque hilarante pleine de délicieuses métaphores, a malicieusement égratigné la société, ses défauts et les tics, campant cet Algérien irascible qui s'emporte facilement pour un oui ou un non, provoquant des fous rires dans la salle,

tout au long du show. L'artiste a parodié «une société kamikaze», hostile à toutes les normes de la retenue, et qui défie la logique et cultive la passion d'«expérimenter les évidences». Torturant les zygomatiques des spectateurs, Fodil Assoul a détaillé les peines et les frustrations d'un algérien «normal», dans une société qui «respire la bureaucratie» et aspire, a-t-il dit, «illogiquement la modernité». Parfois «disjoncté», déployant une palette d'expressions à la gamme étendue, le comédien a évoqué des comportements quelquefois irrationnels d'une société souvent sans repères, pour raconter ensuite des choses simples que les gens vivent et subissent au quotidien, mettant les spectateurs devant des scènes des plus

loufoques, mais qui reflètent de vraies scènes de la vie. Quelques jours avant, le public de cette salle à accueilli l'humoriste Mustapha Seghiri qui a diagnostiqué à sa manière l'amour dans notre société au cours. De saynètes en saynètes, le comédien, loufoque et «saugrenu» à souhait, a évoqué le concept souvent «fou» de l'amour dans notre société, les relations complexes et le syndrome de Cendrillon qui «affecte» chaque femme. Volubile en diable, le comédien raconte ses autres histoires d'amour, toutes sans «happy end», et évoque les histoires de princesses et de Cendrillons avec lesquelles la société «bourre» la tête des filles qui voient dans le propriétaire de chaque beau bolide «le prince

charmant tant attendu». Il y a aussi le monologue «Errahla» interprété à Constantine par Tounès Aït-Ali, qui a «hurlé» les douleurs muettes des femmes et qui a prouvé qu'un one woman show, terme généralement accolé au rire, peut aussi émouvoir et faire réfléchir. A travers ce spectacle, Aït-Ali s'est engouffrée, une heure durant, comme dans un miroir, dans les dédales où se meuvent beaucoup de sociétés lorsqu'il s'agit de la condition des femmes, et transmis la douleur morale et la solitude intérieure qui rongent beaucoup d'entre elles. Organisé par le département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le mois du monologue, clôturé avec «Zalamit», a permis au public

constantinois de se délecter d'une vingtaine de spectacles tout en éclats de rire. A.S.

Concerto

L'Osn et Sergei Stadler interprètent à Alger Piotr Illich Tchaïkovski

L'Orchestre symphonique national (Osn) dirigé par le maestro Amine Kouider a gratifié samedi soir le public algérois d'un florilège de pièces du célèbre compositeur russe Piotr Illich Tchaïkovski avec la participation exceptionnelle du grand violoniste russe Sergei Stadler. Devant un public nombreux, la soixantaine d'instrumentistes de l'Osn, présents à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), ont, une fois de plus, brillé de maîtrise et de professionnalisme exécutant les belles combinaisons harmoniques de l'un des plus grands compositeurs de musiques romantiques du XIX^e siècle. Symphonie No 2 «Petite russe» interprétée en quatre mouvements, «Concerto pour violon et orchestre» rendu dans ses trois variations, ainsi que les pièces algériennes «Salah Bey» arrangée par Rabah Saouli et «El Hachemi» par Hocine Bouifrou, ont été servies, près de 80 mn durant, à une assistance recueillie dans un silence religieux. Déjà venu à Alger à la tête de l'Orchestre russe lors du 7^e Festival culturel international de musique symphonique, (12-19 septembre 2015), Sergei Stadler a livré une prestation époustouflante

de virtuosité dans un exercice de l'instrument aux exigences techniques très élevées. Entraînant l'assistance dans le sillage des sonorités mélancoliques de son instrument, le violoniste russe, longtemps applaudi, a brillamment rappelé au public le génie créatif de Piotr Illich Tchaïkovski (1840-1893), dans un voyage voluptueux. Alliant la féminité des modes mineurs aux tons relevés des gammes majeurs, Sergei Stadler a tout fait avec son violon, alternant lenteur et rapidité dans des mouvements nuancés, à ascendances régulières. Le nombreux public présent a transcendé le temps et pris du plaisir à suivre un grand moment de musique dans une soirée prolifique qui s'est déroulée dans des atmosphères oniriques. Diplômé du Conservatoire de Saint-Petersbourg et titulaire d'un PHD au Conservatoire de Moscou, Sergei Stadler a plusieurs fois été lauréat dans des concours internationaux, à l'instar de ceux de Prague, Paris, Helsinki et bien d'autres à enseignant aux Conservatoires de Moscou et Saint-Petersbourg où il devint recteur, Sergei Stadler s'est produit dans plus de 70 pays, sur les scènes les plus prestigieuses du monde. Il a

enregistré plus de 40 CD et a collaboré avec de grands chefs d'orchestres dans des festivals de référence en Europe, en Asie et aux deux Amériques. Né en 1967 à Alger, Amine Kouider a dirigé plusieurs grands orchestres de par le monde, dont l'Orchestre du Kirkov de l'Opéra de Saint-Petersbourg, l'Orchestre international de Paris (France-de 1998 à 2004) et l'Orchestre philharmonique du Qatar (2010). Nommé, entre autres, «artiste pour la paix» par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (Unesco), Amine Kouider est également directeur artistique du Chœur et Orchestre philharmonique international en résidence à l'Unesco. Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national, dirigé depuis 2001 par Abdelkader Bouazzara, a été lancé en 1997 sous la baguette du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement près de quatre-vingt musiciens, l'Osn s'attèle à promouvoir la musique symphonique en Algérie, à travers des tournées organisées sur tout le territoire, la ville de Djanet étant la dernière en date à l'accueillir.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 3 mars :

A l'occasion de la journée de La Casbah, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition de peinture et de cuivre de Farouk Benabderahmane et de Samir Beddag.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars

Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

ESPACE ESPAGNE

Jusqu'au 3 mars

Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

Galerie d'art Kezas (Centre d'artisanat de Saïd Hamdine, Alger)

Jusqu'au 14 mars :

exposition-vente d'arts plastiques «Mille et une couleurs» de l'artiste Yacine Kezas.

Espace contemporain d'El Achour

Jusqu'au 13 avril :

Exposition «Regard's» de l'artiste peintre Adlane.

Ecole Normale supérieure de Bouzareah (Alger)

Samedi 5 mars à 13h30 :

Rencontre-débat autour du thème «Regard croisé sur la littérature algérienne» animée par Amin Zaoui, Abdelkader Benarab et Amar Zentar, avec des enseignants et des étudiants de français, d'arabe et de tamazight.

Coup-franc direct

Quelles retombées pour l'Algérie ?

Par Mahfoud M.

Avec l'élection d'Infantino pas mal d'associations nationales dépendant de la FIFA se réjouissent, et certains membres de l'assemblée de cette instance internationale se frottent les mains dans l'attente de retombées intéressantes pour eux. L'Algérie, elle, n'est pas en reste, partant du principe que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a soutenu le candidat de l'UEFA et lui aurait, sans doute, fait campagne auprès de certaines autres fédérations proches de l'idée que se fait le patron du football algérien de la manière à adopter dans ce contexte, surtout après ce qui s'est passé avec le président de la CAF qui a tout fait pour casser les fédérations maghrébines. Infantino a eu à visiter l'Algérie et c'est là que Raouraoua a pu décrocher, à ne pas en douter, des garanties pour aider la balle ronde nationale à marquer une présence soutenue dans les instances internationales. Connaissant les intentions de Raouraoua pour le poste de président de la CAF, il aurait eu à discuter sur ce point avec lui. Reste que cela est insuffisant pour penser que l'élection de ce nouveau président de la FIFA aura des retombées intéressantes pour le football algérien qui a besoin d'un véritable coup de pouce pour être relancé une fois pour toutes. **M. M.**

Ligue 2 Mobilis (21^e journée)

L'échec du CAB fait l'affaire de l'USMBA

LE CA BATNA a échoué dans sa quête de reprendre la 2^e place du classement à l'USM Bel-Abbès, malgré un bon nul chez le MC El Eulma (1-1), samedi, en clôture de la 21^e journée de Ligue 2 Mobilis, se contentant ainsi de compléter le podium, avec 38 points. Cueillis presque à froid par Brahmia (20'), les Batnéens n'ont rien lâché dans ce match et ont réussi à arracher une égalisation inespérée par Djabali à la 90'+2. Malgré ce bon finish, le désormais ex-dauphin de l'Olympique de Médéa, le CA Batna, a dû se désister de la 2^e place du classement au profit de l'USM Bel-Abbès ayant, de son côté, réussi à l'emporter vendredi chez l'Amel Boussaâda (1-0)

grâce à Balegh (58'). A signaler qu'un fait insolite s'est produit au stade Messaoud-Zougar d'El Eulma, juste avant le coup d'envoi du match MCEE-CAB, lorsqu'un individu est entré jusque devant les vestiaires, où il a réussi à dérober les licences des deux clubs. «*Cet individu n'a pas hésité à agresser le secrétaire général de notre équipe pour lui subtiliser les licences, avant de se volatiliser*», a expliqué le président batnéen, Farid Nezzar, au micro de la Radio nationale. Un grave incident qui cependant n'a pas empêché le déroulement de cette chaude rencontre, même après que les licences du MCEE aient été dérobées, elles aussi, dans des conditions quasi similaires.

AGO de Tennis

La FAT reste optimiste

LE DÉVELOPPEMENT du tennis à travers l'adoption d'une «*stratégie de haut niveau*» pour former de nouveaux jeunes talents est le chapitre majeur dans le plan d'action 2016 de la Fédération algérienne de tennis (FAT) exposé au centre de regroupement des équipes nationales à Souidania, à l'occasion de son assemblée générale ordinaire (AGO) de la saison 2015. Outre l'aspect «*qualitatif*» dans la formation des nouveaux jeunes talents, grâce à l'adoption de cette stratégie de haut niveau, la FAT espère «*développer la discipline de manière quantitative*» a indiqué le directeur technique national (DTN) Abdelhafid Ghetas. Les bilans moral et financier de la FAT pour la saison 2015 ont été adoptés à l'unanimité, et à main levée, par les 34 membres présents à cette AGO, sur un total de 52 membres

qui composent l'assemblée de la FAT. La direction technique nationale et celle de l'organisation sportive et des compétitions ont également présenté leurs bilans respectifs à l'occasion de cette AGO. L'ex-DTN Samir Amier, remplacé par Abdelhafid Ghetas à la tête de la direction technique nationale, a été appelé à d'autres fonctions. Il occupera désormais le poste de directeur du développement et la formation. Par ailleurs, le commissaire aux comptes Farid Azouaou dont le mandat a expiré, a été réélu pour un nouveau bail de trois ans, soit jusqu'en 2018. Le 19 décembre 2015, la FAT avait tenu une assemblée générale extraordinaire (AGEx) également au Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania, pour l'adoption de la mise en conformité des nouveaux statuts ainsi que le règlement intérieur.

AG ordinaire du COA

Berraf : «Le retour à la sérénité, un acquis considérable»

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) se réjouit d'avoir retrouvé la sérénité qui lui permet de se consacrer entièrement à ses tâches et missions, a déclaré samedi à Alger le président de l'instance olympique, Mustapha Berraf. «*Le Comité olympique et sportif algérien a relevé le défi, celui de se rassembler autour d'un projet commun visant à améliorer les conditions de préparation des athlètes algériens en vue des JO-2016*», s'est félicité Mustapha Berraf lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'instance olympique, tenue au siège d'ATM Mobilis à Bab

Ezzouar. Le premier responsable du sport olympique en Algérie a mis l'accent sur les différentes actions qui ont été menées par le COA pour garantir une meilleure participation des athlètes algériens aux rendez-vous sportifs internationaux dont les JO-2016. «*Le COA a soutenu et accompagné les fédérations sportives dans leur processus de préparation pour une meilleure participation aux prochaines échéances dont les jeux olympiques de Rio de Janeiro en 2016*», a-t-il dit. Le Comité olympique et sportif algérien a mené, selon Berraf, des initiatives qui ont

Ligue 1 Mobilis (21^e journée)

Le DRBT menace le CRB

■ *Le DRB Tadjenanet menace sérieusement le CR Belouizdad pour cette deuxième place qualificative à la Ligue des champions d'Afrique après avoir réussi le match nul (1-1), samedi après-midi à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie pour le compte de la 21^e journée, au moment où le Chabab marque le pas et compte désormais 13 points de retard sur le leader, l'USM Alger, suite à sa défaite (2-1) contre le CS Constantine.*



Le Chabab risque de perdre sa 2^e place

Par Mahfoud M.

La formation drivée par Liamine Bougherara, considérée comme la révélation de la Ligue 1 cette saison, a confirmé tout le bien qu'on pensait d'elle à Tizi-Ouzou lors de cette empoignade en réussissant une très bonne entame de match contre les Canaris. La JSK a néanmoins réussi à ouvrir le score contre le cours du jeu par Boulaouidet (40'), avant de repousser tous les assauts de l'équipe adverse, jusqu'à la 88^e minute, où la pression des attaquants de Tadjenanet a poussé le défenseur kabyle, Koussaila Berchiche, à marquer contre son camp (1-1). Un précieux nul en déplacement pour les visiteurs, désormais deuxième au classement en compagnie du CRB, qui s'est incliné devant le CS Constantine (2-1) sur deux réalisations de Benchrifa (16') et Bezzaz (39 sp). Une nouvelle contre-performance des hommes d'Alain Michel qui

confirme la mauvaise passe du club algérois depuis l'entame de la phase retour. Les meilleures affaires de cette journée ont été faites par les équipes du bas de tableau, y compris la lanterne rouge, le RC Arbaâ, qui malgré ses dix points de retard sur le premier club non relégable refuse de baisser les bras. Dans son duel direct pour le maintien, face à un autre relégable, l'ASM Oran, le RCA s'est en effet imposé (2-1), grâce à Yettou (61') et Yachir (71'), au moment où Aoued a réduit le score pour les Asémistes (73'). De son côté, le RC Relizane (premier relégable) est allé chercher un bon résultat nul (1-1) chez le MC Oran, grâce à Benabderrahmane (90'), alors qu'il était mené au score à partir de la 68^e, suite à un penalty de Benyahia. Le NA Hussein Dey, bien que réduit à dix après l'expulsion de Drifel, a réussi une bonne opération en disposant de l'USM Blida (2-0), grâce à Choubani (8') et Gasmi (45'+3). **M M.**

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MOB- USMA	0-1
MCA-USMH	0-0
ESS- JSS	3-0
MCO-RCR	1-1
RCA- ASMO	2-1
NAHD-USMB	2-0
JSK- DRBT	1-1
CSC- CRB	2-1

	Pts	J
1). USM Alger	45	21
2). CR Belouizdad	32	21
—). DRBT	32	21
4). MO Béjaïa	31	21
5). JS Saoura	30	21
—). MC Alger	30	21
7). USMH	29	21
8). ES Sétif	28	21
—). NAHD	28	21
10). MC Oran	27	21
—). CSC	27	21
12). JS Kabylie	26	21
13). USM Blida	23	21
—). RC Relizane	23	21
15). ASM Oran	18	21
16). RC Arbaâ	13	21

Leicester City

Ranieri insiste pour garder Mahrez

L'entraîneur italien de Leicester City (Premier league de football), Claudio Ranieri, a affirmé qu'il était «*plus facile de garder le milieu international algérien Ryad Mahrez dans le cas où le club parvient à arra-*

cher une place qualificative à la Ligue des champions à la fin de la saison. «*Bien sûr, si nous jouons la Ligue des champions, ce sera plus facile de garder Mahrez. C'est pour cette raison que nos cinq prochains matchs sont très*

importants», a déclaré Ranieri dans la presse britannique. Le joueur algérien, dont le contrat avec les «Foxes» court jusqu'en 2019, est en train de crever l'écran depuis le début de la saison avec, à la clé, un bilan de 14 buts et 10 passes décisives. Plusieurs écuries se sont manifestées pour s'attacher les services de l'ancien havrais dont la dernière en date n'est autre que le FC Barcelone. Ranieri a souligné en outre qu'il ne pouvait pas retenir contre son gré un joueur qui voudrait partir. «*Nous voulons garder tous nos joueurs, mais si l'un d'entre eux vient me voir et me dit : "Boss, je veux aller ici parce que c'est mon ambition", je lui répondrais : "Vas-y, profite-en et bonne chance". Je ne veux que des joueurs heureux d'être ici*», a-t-il ajouté.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le Premier ministre belge aujourd'hui à Rabat

Les terroristes et trafiquants marocains activant en Belgique au cœur de la visite

LES TERRORISTES et trafiquants marocains activant en Belgique seront au cœur d'une visite qu'effectue lundi et mardi le Premier ministre belge, Charles Michel, au Maroc où il signera un protocole d'accord de coopération avec ce pays dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Le Premier ministre belge, accompagné de son ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, effectuera les 29 février et 1^{er} mars une visite à Rabat, où il signera un protocole d'accord s'inscrivant dans le cadre de la relance de la convention antiterroriste au point mort depuis 1999, pour renforcer l'échange d'information avec le royaume du Maroc.

Il s'agit, selon les mêmes sources, d'une démarche «cruciale» pour le gouvernement belge qui dresse un constat sans appel : «Le Maroc est un important pays d'origine et de transit pour le trafic de drogue, le trafic et la traite d'êtres humains».

«Une majeure partie des personnes qui sont soupçonnées en Belgique d'activités terroristes ont un lien avec le Maroc», souligne l'exposé des motifs introduisant la Convention dans le cadre de laquelle l'accord entre les deux parties sera signé.

La Commission des relations extérieures du Parlement belge a validé mercredi dernier la convention de coopération avec

le Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée pour «faire passer la traque des réseaux de terroristes et criminels marocains activant en Belgique à la vitesse supérieure», rapportent plusieurs titres de la presse belges.

Le protocole d'accord porte notamment sur l'échange d'empreintes digitales, négocié depuis plusieurs mois avec le Maroc, le terrorisme, le trafic de drogue, la traite des êtres humains, la falsification des moyens de paiement, le vol et le trafic de voitures.

Ce protocole d'accord viendra, en outre, répondre à une autre préoccupation belge : «aider la Belgique à identifier les sans-papiers d'origine marocaine pour organiser plus facilement leur rapatriement au Maroc».

La Belgique a multiplié ses contacts avec les autorités marocaines suite à la confirmation de l'implication des cellules terroristes marocaines activant en Belgique dans la préparation et l'exécution des attentats de Paris.

Les enquêtes et les nombreuses interpellations de terroristes d'origine marocaine en Europe ont révélé que ces personnes «entretenaient des liens avec des groupes au Maroc», a-t-on conclu.

Ali O.

Russie

36 morts dans deux coups de grisou dans une mine du Grand Nord

AU MOINS 36 personnes ont été tuées dans deux coups de grisou dans une mine de charbon du Grand Nord de la Russie, indique dimanche un nouveau bilan fourni de sources concordantes.

«Les 26 mineurs portés disparus depuis jeudi sont désormais considérés comme décédés par la compagnie opérant la mine qui a annoncé la fin des opérations de sauvetage», a indiqué Tatiana Bouchkova, porte-parole de Vorkoutaougol, qui opère la mine de Severnaïa.

L'accident à la mine de Severnaïa, située près de Vorkouta, à plus de 100 km au nord du cercle polaire, est le plus meurtrier survenu en Russie ces dernières années.

Quatre personnes avaient été tuées jeudi par un premier coup de grisou et 26 mineurs portés disparus, selon les autorités locales.

Une nouvelle explosion de méthane samedi dans la mine a entraîné la mort de six autres personnes, presque toutes des

sauveteurs, avait annoncé plus tôt le porte-parole du ministère des Situations d'urgence, Anton Kovalichine.

Un total de 110 personnes étaient présentes dans la mine lors de l'accident jeudi, survenu à une profondeur de 748 mètres.

APS

Musique

Le chanteur-compositeur Mohand Rachid s'éteint à l'âge de 77 ans

L'AUTEUR, COMPOSITEUR, chanteur et interprète d'expression kabyle, Mohand Rachid, de son vrai nom Si Mohand Mohand Al Rachid, est décédé samedi à Alger à l'âge de 77 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 12 février 1939 à La Casbah d'Alger, Mohand Rachid originaire d'Azazga (Tizi Ouzou) est considéré comme une référence dans la chanson et musique kabyles et le chaâbi.

L'auteur de «*ayiflahen ikerzen*» (ô paysans!) et «*Ouardia*» était producteur et animateur à la Radio algérienne, où il animait l'émission «*Ichenayen uzka*» (Les talents de demain) diffusée sur les ondes de la Chaîne II. A la Chaîne I, il était également animateur d'une émission consacrée à la musique chaâbie et le patrimoine.

L'enterrement a eu lieu hier au cimetière d'El Kettar à Alger.

R. C.

La sécheresse s'installe en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

Deux casemates détruites à Boumerdès et Constantine

■ Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Boumerdès a découvert et détruit, le 27 février 2016, une casemate contenant 500 kilogrammes de matières explosives et 100 litres d'acide nitrique.

Par Salem K.

Deux casemates servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites samedi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès et Constantine, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Boumerdès «a découvert et détruit, le 27 février 2016, une casemate contenant 500 kilogrammes de matières explosives

et 100 litres d'acide nitrique. Aussi et à Constantine (5^e Région militaire), une casemate et une bombe de confection artisanale ont été découvertes et détruites», précise le MDN.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Biskra (4^e RM), trois trafiquants d'armes et saisi un fusil semi-automatique doté d'une lunette de précision et d'un silencieux, deux fusils de chasse, un pistolet automatique ainsi qu'une quantité de munitions de

1 117 balles de différents calibres et une somme d'argent de 167 000 dinars algériens», ajoute-t-on.

En 6^e Région militaire, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam «ont arrêté trois contrebandiers et saisi un camion, cinq véhicules tout-terrain, 4,93 tonnes de denrées alimentaires, 740 litres de carburant et deux détecteurs de métaux», signale-t-on encore.

S. K./APS

Alimentation en eau potable

Perturbation de mardi à mercredi dans plusieurs communes d'Alger

L'ALIMENTATION EN eau potable sera perturbée de mardi à 10h00 jusqu'au mercredi à 6h00 dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux de raccordement, a annoncé dimanche la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux vont ainsi engendrer une perturbation dans l'alimentation en eau potable dans les communes d'Alger-Centre (boulevard Krim Belkacem, rue Franklin Roosevelt et rue Didouche Mourad en partie), de Sidi M'hamed (boulevard des Martyrs et boulevard Mohamed Zekkal),

de Mohamed Belouizdad (partie haute de Belouizdad), d'El Mouradia (en partie) et d'El Madania (en partie), a précisé la même source.

Cette perturbation est due à des travaux de raccordement des installations principales de production de la SEAAL, a indiqué la même source affirmant que la situation se «rétablira progressivement» dès l'achèvement des travaux. La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage a été mis en place pour alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers afin de réduire les désagréments.

Kamel L.